

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-125/SG/T portant nomination des assesseurs auprès du Tribunal de Djibouti, pour l'année 1969

n° 69-125/SG/T

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
21 janvier 1969

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1969

Date du numéro
10 février 1969

VISAS

Vu la loi n° 67-521 du 3 juillet 1967 relative à l'organisation du Territoire Français des Afars et des Issas

Vu l'arrêté n° 1784/SG du 26 novembre 1968 portant constitution du Conseil de Gouvernement, nomination des ministres le composant et fixant les attributions individuelles de ceux-ci

Vu la loi no 52-1322 du 15 décembre 1952, modifiée par décret n° 55-567 du 20 mai 1955 instituant un Code du travail outre-mer et particulièrement en ses article 179 et suivant.

Vu l'arrêté modifié n° 1331 du 3 novembre 1953 instituant un Tribunal du Travail à Djibouti

Vu les listes présentées par les organisations syndicales les plus représentatives du Territoire

Sur proposition de l'Inspecteur du Travail et des Lois sociales,

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — Sont nommés assesseurs auprès du Tribunal du Travail de Djibouti pour l'année 1969 : a) Dans la section << Services publics >> Employeurs: Titulaires : MM. Sauvageot et Pascal. Suppléants : MM. Houmed Aboubaker et Datchary. Travailleurs. Titulaires: MM. Carretero et Yacoub Halato. Suppléants : MM. Ahmed Kaire Warsama et Houssein Ali Kouedi. Dans la section «Services domestiques ». Employeurs : Titulaires : MM. Degueurce et Lonchambon. Suppléants: MM. Dell Aquila Antoine et Monamed Omar saleh. Travailleurs : Titulaires: MM. Mohamed Mahmoud Ahmed et Abdi Ali nour. Suvpléinte. MM. Abdi Ali Dirie et Moussa, Yacin Egal. Dans la section «Commerce, Banques, Professions libérales,, Associations, Industries, Agriculture et peche. Employeurs: Titulaires : MM. Surchamp et Cusset. Suppléants : MM. Abdi Mohamed Warsama et Algret. Travailleurs: Titulaires: MM. Ahmed Cassim Abdallah et Abdillahi Amir Warmahaye. Suppléants: MM. Houssein Doualé Beder et Ibrahim Abdi Ghaleb. d) Dans la section « Transports >. Employeurs: Titulaires : MM. de Marion et Allot. Suppléants : MM. Martin et Henneuse. Travailleurs: Titulaires : MM. Bouyat et Ahmed Cassim Abdallan. Suppléants : MM. Planche et Ibrahim Ahmed Kahim. Dans la section « Auxiliaires de transports – Manutention. Employeurs : Titulaires: MM. Smertnick et Dell'Aquila Vincent. Suppléants : Parizot et Philippon Travailleurs : Titulaires: MM. Martini et Mohamed Mahmoud Tor kalé. Suppléants: MM. Saïd Raghé et Mohamed Omar Hassan.

Djibnouti le 21 janvier 1969. Le Ministre du travail, Président du Conseil de Gouvernement p. i. ABDT DEMBIL EGUAL.